

ANNEXE A

DEMANDE POUR PROJET DE DÉVELOPPEMENT

PROCÉDURE POUR COMPLÉTER VOTRE DEMANDE

- ✓ Veuillez remplir chacune **des sept parties** du présent formulaire;
- ✓ Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté incluant les documents exigés à la partie 6 au bureau municipal;
- ✓ Acquitter les frais exigibles lors du dépôt du formulaire, soit un montant de 200 \$;

Une résolution du Conseil municipal suivra afin de vous informer de l'acceptation ou non de votre demande.

IMPORTANT

Pour l'étude d'une demande d'ouverture de rue ou de prolongement de rue existante, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir complété le présent formulaire.

Le fonctionnaire désigné se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note qu'une demande incomplète peut retarder le traitement de celle-ci et que des informations erronées peuvent annuler votre demande ou la rendre non conforme. Ce formulaire ne constitue en aucun cas une demande complète, ni une autorisation.

PARTIE 1 - IDENTIFICATION DU PROMOTEUR

Nom et prénom :			
Adresse complète :			
Téléphone :	()	()	()

PARTIE 2 – IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

N° de(s) lot(s) :	
Cadastre :	

PARTIE 3 - IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le promoteur :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> Non (partie à compléter)
Nom et prénom :		
Adresse complète :		
Téléphone :	()	()

PARTIE 4 – INFORMATION CONCERNANT LE PROJET

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Type de projet :	<input type="checkbox"/> Résidentiel	<input type="checkbox"/> Commercial
	<input type="checkbox"/> Institutionnel	<input type="checkbox"/> Industriel
Ce projet comporte combien de nouvelles rues ?		
Quelle est la longueur (totale) des travaux d'infrastructures prévues		
Quel est la valeur (totale) estimée du projet projeté ?		
PROJET PAR PHASES		
Ce projet comporte-t-il plusieurs phases de développement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si oui, combien de phases sont prévues ?		

PARTIE 5 - INFORMATIONS CONCERNANT L'UTILISATION DU SOL

Usage projeté	Nombre (unité)
Construction(s) résidentielle(s)	
• Unifamiliale(s) isolée(s) :	
• Unifamiliale(s) jumelée(s) :	
• Bifamiliale(s) isolé(s) :	
• Bifamiliale(s) jumelé(s) :	
• Trifamiliale(s) isolé(s) :	
• Trifamiliale(s) jumelé(s) :	
• Multifamiliale(s) :	
Construction(s) commerciale(s) :	
Construction(s) institutionnelle(s) :	
Construction(s) industrielle(s) :	
Autre(s) construction(s) (préciser) :	

PARTIE 6 – DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE

<input type="checkbox"/>	Copie de l'acte notarié, si le promoteur est propriétaire.
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire autorisant le promoteur à présenter la demande, si le promoteur n'est pas propriétaire du site visé par les travaux.
<input type="checkbox"/>	Résolution du conseil d'administration autorisant le promoteur à déposer une demande, si personne moral.
<input type="checkbox"/>	Trois copies du plan d'ensemble préliminaire montrant le projet de lotissement et comprenant les coordonnées du promoteur (nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur, courriel, numéro RBQ), la localisation des rues prévues (numéro de lot, plan préliminaire), la description sommaire des travaux projetés, une estimation préliminaire et globale des coûts du projet et les dates probables de début et de fin des travaux projetés.
<input type="checkbox"/>	Chèque au montant de 200 \$ à l'ordre de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges.

PARTIE 7 – SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature : _____ **Date :** _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention des autorisations nécessaire et la signature d'un protocole d'entente relativement aux travaux municipaux.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date réception : _____

Signature : _____

Date de la résolution du Conseil municipal : _____

N° de la résolution : _____

ANNEXE B

DEMANDE DE CESSION DES OUVRAGES

Numéro de la
demande

20 _____ - _____

PROCÉDURE POUR LA CESSATION DES OUVRAGES

- ✓ Veuillez remplir **chacune des cinq parties** du présent formulaire
- ✓ Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté au bureau municipal

Une résolution du Conseil municipal suivra afin de vous informer de l'acceptation ou non de votre demande.

IMPORTANT

La demande de cession doit être déposée lorsque les travaux prévus à l'entente sont complétés et ont été exécutés conformément aux plans et devis et selon les règles de l'art. Les travaux ne doivent pas présenter de vice.

La Municipalité procédera à l'acquisition de la rue et de son emprise par résolution lorsqu'elle recevra le certificat de réception définitive et les garanties supplémentaires d'un (1) an pour les défauts de fabrication. Une fois l'intention d'acquisition de la rue et de son emprise effectuée par résolution, la rue et son emprise doit être écrite dans un acte de cession notarié.

À partir de la date présumée de cession, la rue et l'emprise cédée est considérée comme rue publique mais le promoteur ne sera pas dégagé de son engagement et de sa responsabilité quant à la bonne exécution et à la réalisation des travaux. C'est pour cette raison que le promoteur doit maintenir en vigueur une responsabilité pour les d'un (1) an subséquents sous forme de garantie d'exécution. La Municipalité s'engage à faire l'entretien de la rue une fois l'acte de cession signé par les deux parties.

PARTIE 1 – IDENTIFICATION DES PARTIES

CÉDANT

Nom et Prénom :

Adresse complète :

N° de téléphone :

()

()

ACQUÉREUR

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges**4, rue Saint-Jean-Jean-Baptiste, Rivière-Trois-Pistoles (Québec) G0L 2E0**

Considérant que le cédant s'engage à céder dans un acte notarié la rue et son emprise décrite à l'entente ainsi que les sentiers piétonniers, les pistes cyclables et les terrains devant servir à des fins de parcs ou terrains de jeux, et ce pour la somme de un dollar (1\$).

PARTIE 2 – DESCRIPTION – IMMEUBLE(S) VISÉ(S)

Immeuble 1 – Celui-ci étant la

N° de lot :

Cadastre :

Frontage :

Profondeur :

Superficie :

Immeuble 2 – Celui-ci étant la

N° de lot :

Cadastre :

Frontage :

Profondeur :

Superficie :

Immeuble 3 – Celui-ci étant la

N° de lot :		Cadastre :	
Frontage :		Profondeur :	Superficie :

Immeuble 4– Celui-ci étant la

N° de lot :		Cadastre :	
Frontage :		Profondeur :	Superficie :

Immeuble 5– Celui-ci étant la

N° de lot :		Cadastre :	
Frontage :		Profondeur :	Superficie :

Immeuble 6 – Celui-ci étant la

N° de lot :		Cadastre :	
Frontage :		Profondeur :	Superficie :

PARTIE 3 – DÉCLARATION ET OBLIGATIONS**Le cédant s'oblige à :**

- ✓ Fournir un certificat de localisation des immeubles visés par la présente demande;
- ✓ Fournir le certificat réception définitive attesté par l'ingénieur mandaté pour le projet;
- ✓ Fournir les documents de la garantie supplémentaire d'un (1) an pour les défauts de fabrication;
- ✓ Céder le ou les immeuble(s) à l'acquéreur pour la somme de 1 \$.

L'acquéreur s'oblige à :

- ✓ Faire l'entretien de la rue une fois l'acte de cession signé par les deux parties.
- ✓ Acquitter les frais et honoraire liés aux documents notariés et leur publicité;
- ✓ Acquérir l'immeuble dans l'état où il se trouve, sous recommandations de l'inspecteur(ice) des bâtiments, du directeur des travaux publics et de l'ingénieur mandaté pour le projet que le tout est conforme et fait selon les plans et devis.

PARTIE 4 – AUTRES DÉCLARATIONS ET CONDITIONS

PARTIE 5 – SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signé à : _____
 Nom du cédant (en lettre moulées) : _____
 Signature : _____ Date : _____

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception : _____
 Signature : _____
 Date de la résolution du Conseil : _____
 N° de la résolution : _____

